

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du C.I.R.M. tenue le 17 novembre 2008
Dans l'auditorium du musée
Bernard d'Agesci à Niort**



Étaient présents : *Caroline Antier (musée de St-Jean-d'Angély), Alain Baudin (Conseiller régional de Poitou-Charentes), David Bodin (musées de Rochefort), Marie-Christelle Bouchery (Communauté d'Agglomération de Niort), Sophie Brégeaud-Romand (musées de Châtellerauld et trésorière du C.I.R.M.), Maria Cavallès (musée de Parthenay), Stéphanie Dalmasso (musées de Cognac), Simon Deforge (Conseiller Municipal de la Ville d'Angoulême), Yolande Ducournau (Adjointe à la culture et au tourisme de la Ville de St-Jean-d'Angély), Barbara Favreau (musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle), Séverine Gilbert (musée d'Airvault), CBA Gaël Kerneuzet (Musée du Sous-officier de St-Maixent), Benoît Lacoste (musée régional de Fouras), Ambroise Lassalle (CIBDI d'Angoulême), Sophie Lessard (musée de l'Île d'Oléron), Adeline Martin (musée de Royan), Sébastien Maurin (Musée de Thouars), Anne Menier (Conseillère municipale déléguée à la culture de la Ville de Parthenay), Anne Péan (musées de Poitiers), Clément Pérault (musée de Montmorillon), Béatrice Rolin (musées d'Angoulême et secrétaire du C.I.R.M.), Huguette Rousseau (Conseillère municipale référente à la culture de la Ville d'Airvault), Gaby Scaon (musées de Saintes), LTN Géraud Sez nec (Musée du Sous-officier de St-Maixent), Fabienne Texier (Musées de Niort et Pdte du C.I.R.M.), Audrey Saulières (C.I.R.M.), Vincent Lagardère (C.I.R.M.), Pierre-Emmanuel Laurent (C.I.R.M.)*

Étaient excusés avec pouvoirs : *Anne Gérard (adjointe au maire de Poitiers, représentée par Anne Péan), Julie Geairon (adjointe à la culture de la Ville de Thouars, représentée par Sébastien Maurin), Gérard Desaphy (conseiller municipal de la Ville d'Angoulême, représenté par Simon Desforge), Maryse Lavrard (Vice-présidente pour les équipements culturels transférés de la CAPC du Pays Châtelleraudais, représentée par Sophie Brégeaud-Romand), Annick Notter (musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle, représentée par Fabienne Texier), Stanislas Gautier (musées de Cognac, représenté par Stéphanie Dalmasso), Yves Bouloux (Maire de Montmorillon, représenté par Clément Pérault), Gal. Didier Legrand (ENSOA de St-Maixent, représenté par le CBA Kerneuzet et le LTN Sez nec), Sylvie Marcilly (Maire de Fouras, représentée par Benoît Lacoste), Bernard Grasset (Maire de Rochefort, représenté par David Bodin), Xavier Argenton (Maire de Parthenay, représenté par Anne Menier), Michel Gourinchas (Maire de Cognac, représenté par Stéphanie Dalmasso), Sylvie Barre (adjointe à la culture de la Ville de Saintes, représentée par Gaby Scaon), Jacky Prinçay (Maire d'Airvault, représenté par Huguette Rousseau)*

Étaient excusés : *Laurence Chesneau-Dupin (musée de Cognac), Alain Claeys (Député-maire de Poitiers), Paul Fromonteil (Vice-président du Conseil Régional de Poitou-Charentes), Geneviève Rizzi (Vice-présidente du Conseil Général des Deux-Sèvres), Marie Jarry (adjointe au maire de Bressuire), Maxime Bono (Député-maire de La Rochelle), Didier Quentin (Député-maire de Royan), Didier Simonet (Conseil Régional de Poitou-Charentes)*

Ouverture de séance et accueil des nouveaux élus

Fabienne Texier, présidente en exercice, accueille les participants et ouvre la séance à 14h50.

Elle présente l'ordre du jour, rappelle l'importance du travail accompli par l'association pour l'ensemble de ses membres institutionnels et actifs depuis sa création, et passe la parole à Pierre-Emmanuel Laurent, responsable des relations avec les partenaires du CIRM, qui fait un rappel des

buts et activités de notre association à destination des nouveaux élus représentants les collectivités territoriales adhérentes.

Présentation du projet RFID

Il développe ensuite le contenu et l'avancement du projet RFID (Radio Frequency Identification) pour les musées du Poitou-Charentes, Il en présente les différentes phases, depuis l'appel d'offres jusqu'à l'échéancier actuel.

Les phases du projet

- Mise en place d'une commission et appel à des restaurateurs pour déterminer la faisabilité du projet et les matériaux et colles utilisables.
- appel public à la concurrence
- négociation commerciale, détermination des quantités et choix des matériels
- développement et prototypage sur 3 sites pilotes
- déploiement dans tous les musées adhérents du réseau

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise Fréquentiel a été retenue, le projet en est donc actuellement à la troisième phase.

La dotation matérielle

- d'un terminal mobile de type PDA accompagné d'une raquette pour élargir la portée du terminal dans chaque conservation ;
- de deux portiques pour l'identification de tous les objets entrant ou sortant d'une salle ou d'un bâtiment pour les opérations de déménagement ou d'évacuation. Ce matériel sera commun à toute la région et mis à disposition en fonction des besoins ;
- de la fourniture d'étiquettes développées spécifiquement pour les besoins des musées (matériaux et colle sans émanations préconisées par des restaurateurs spécialisés) dont les tailles ont été définies en commission en fonction des besoins des musées (cf. taille et encollage des étiquettes en annexes)

Le planning indicatif de développement

- commande : décembre 2008
- prototypage : début 2009
- test et validation : mi 2009
- déploiement : fin 2009

Le budget

Le budget global de ce projet s'élève à 165 000 €^{TTC}, dont 52.000 €^{TTC} pour l'achat des étiquettes.

Le mode de fourniture des étiquettes

3 modes de fournitures étiquettes sont envisageables :

- l'achat directement par les adhérents, mais cela impose une procédure de passation de marché public pour chaque ville et des volumes trop faibles pour être économiquement viables.
- l'achat centralisé par le C.I.R.M. puis revente aux adhérents mais cela pose le problème de l'absence de mise en concurrence.
- l'achat centralisé par le C.I.R.M. qui fournit ensuite les étiquettes dans le cadre de la dotation prévue à la convention. Ce dernier mode impose cependant de revoir les adhésions afin d'en assurer le financement.

F. Texier et P-E. Laurent soulignent l'intérêt du RFID dans les musées pour le traitement en nombre des données, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur les musées de France (récolement décennal obligatoire des collections), et des mouvements générés par les activités des musées : inventaires, prêts, restaurations, étude etc. mais aussi déménagements liés aux rénovations des structures. Ils soulignent aussi la grande nouveauté de cette technologie dans les musées et l'adaptation technologique nécessaire des entreprises répondant à l'appel d'offre. Les étiquettes et colles utilisées pour le marquage RFID dans les musées doivent être adaptées au marquage des œuvres et à leur bonne conservation.

Afin de rendre le meilleur service aux musées de la région, plusieurs modes de financement pour l'acquisition des étiquettes par les musées ont été envisagés. La solution la plus économique a été, après évaluation des besoins des musées sur trois ans, d'en prévoir l'acquisition d'un stock par le C.I.R.M. qui les redistribue à ses adhérents.

Vote d'une augmentation des cotisations :

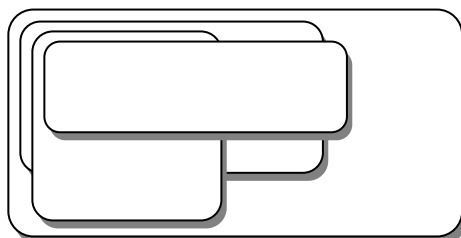
F. Texier rappelle donc que l'Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée afin de mettre aux voix une augmentation uniforme d'un montant de 500€ des cotisations des adhérents du CMPC, qui permettra au CMPC d'acquérir les étiquettes RFID nécessaires aux musées afin de les redistribuer au fur et à mesure des besoins des musées.

Le vote de l'assemblée générale extraordinaire qui suit approuve cette décision à l'unanimité.

L'assemblée se sépare à 16h30.

Annexe : format et encollage des étiquettes définies en commission RFID

Étiquettes généralistes



Tag imprimable (recouvert de papier) et préencollé (colle sans émanation d'acide ou de solvant) :

12x40 mm : 30 000

25x25 mm : 9 100

20x40 mm : 12 000

30x60 mm : 4 000

Étiquettes arts graphiques (pour les supports en papier ou carton)



Tag en PET encollé paraloïd B72

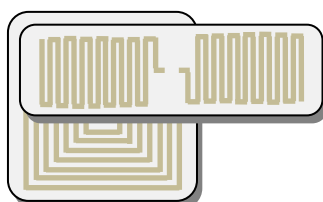
12x40 mm : 23 000



Tag en PET non préencollé

12x40 mm : 15 300

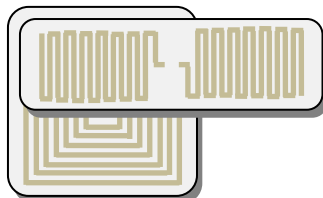
Étiquettes objets 3D (meubles, sculptures sur plâtre, bois ou autre matériau, etc.)



Tag en PET relativement perméable aux UV encollé paraloïd B72

12x40 mm : 20 000

25x25 mm : 15 000

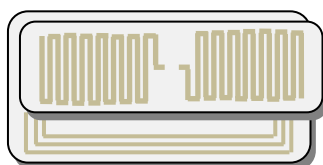


Tag en PET relativement perméable aux UV non préencollé

12x40 mm : 14 000

25x25 mm : 5 000

Étiquettes objets métalliques



Tag en PET relativement perméable aux UV encollé paraloïd B72

20x40 mm : 3 800

12x40 mm : 9 000



Tag en PET relativement perméable aux UV non préencollé

12x40 mm : 4 400

Étiquettes pour objets textiles



Tag en PET non préencollé à coudre sur un galon en textile

12x40 mm : 10 000